



A 1 heure de Lausanne, 2 heures de Lyon et 3 heures de Paris par le TGV, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, regroupant 10 communes dont la Ville de Pontarlier, bénéficie à la fois d'un cadre de vie agréable dans le département le plus vert de France et d'un grand dynamisme économique, rythmant la vie de ses 28 000 habitants.

La Ville de Pontarlier

Recrute

Un Maitre-nageur ou un surveillant de baignade remplaçant (h/f)

Direction des Activités Sportives et de la Vie Associative

Dans le cadre d'un remplacement - CCD de 5 mois

Au sein de la Direction des Activités Sportives et de la Vie Associative, sous la responsabilité du Responsable du pôle Activités, Animations et Événementiel, vous évoluez au sein d'une équipe de 10 éducateurs sportifs. Vous êtes chargé de la surveillance des bassins de la piscine municipale Georges Cuinet de Pontarlier et le cas échéant de l'enseignement de la natation.

Missions :

- Assurer la surveillance des bassins de la piscine, accueillir et informer les publics ;
- Veiller à la bonne application des règles d'hygiène et de sécurité (POSS) dans le respect du règlement intérieur de l'établissement et des dispositions légales ;
- Participer à l'organisation d'événements à la piscine.

Pour les titulaires d'un diplôme conférant les prérogatives pour exercer la profession de MNS, pourront être proposées les missions suivantes :

- Concevoir et enseigner les activités aquatiques auprès des écoles ;
- Concevoir et encadrer et animer des activités aquatiques auprès de différents publics : jeunes enfants, enfants/adolescents, personnes atteintes de maladies chroniques, Seniors, personnes en situation de handicap, etc.

Compétences requises et savoir-être :

- Vous êtes idéalement titulaire d'un diplôme vous conférant les prérogatives pour exercer la profession de MNS (enseignement de la natation et surveillance des piscines) ou par défaut du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) ;
- Vous êtes titulaire de l'attestation à jour de révision PSE1 ou PSE2 ;
- Vous maîtrisez la réglementation propre aux activités aquatiques ;
- Vous savez être réactif et analyser rapidement une situation ;
- Vous faites preuve d'un excellent relationnel ;
- Vous avez le goût du travail en équipe et en transversalité ;
- Vous êtes ponctuel, rigoureux, autonome et avez le sens du service public.

Conditions :

- Recrutement et rémunération sous conditions statutaires (contractuel) + Régime indemnitaire ;
- Poste à temps complet, à pourvoir dès que possible et jusqu'au 30 août 2026 ;
- Lieu d'exercice des fonctions : Pontarlier.

Adresser une lettre de motivation avec CV dès que possible à :
Monsieur le Maire – Direction des Ressources Humaines
56 rue de la République – BP 259 – 25304 PONTARLIER cedex
Courriel : rh@grandpontarlier.fr